



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/333

Emprunt du CCAS auprès de la CARSAT

Direction de l'Action Sociale □

**Rapporteur** : Mme AIT MATEN Zorah

**SEANCE DU 7 JUILLET 2014**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : M. CUCHERAT Yann

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2014/333 - EMPRUNT DU CCAS AUPRES DE LA CARSAT  
(DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - )

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La réhabilitation de l'EHPA Jaurès a commencé en septembre 2013 pour une durée prévisionnelle de 15 mois.

Afin de compléter le financement de cet équipement, le CCAS sollicite auprès de la CARSAT, une demande de prêt aux conditions suivantes :

- montant de 600 000 € destiné à la réhabilitation de l'EHPA Jaurès situé 286 rue Jaurès à Lyon 7<sup>e</sup> ;
- durée de 20 ans ;
- sans intérêt remboursable ;
- amortissement linéaire et constant, 30 K€ /an.

Les délibérations du CCAS qui concernent un emprunt sont exécutoires sur avis conforme du Conseil municipal (article L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

**DELIBERE**

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'emprunt du CCAS auprès de la CARSAT, relatif au financement de l'équipement mobilier de l'EHPAD Jaurès situé 286 rue Jaurès à Lyon 7<sup>e</sup>, pour une durée de 20 ans, à taux « zéro » d'un montant total de 600 000 €.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Z. AIT MATEN